

Examen DROIT
Me LAURENT
ISIMA 2^{ème} année
2022-2023

SUJET

I. 1^{ère} partie

1. Le résultat d'une activité économique est soumis, comme n'importe quel autre revenu, à l'impôt.

Selon la forme sous laquelle l'activité économique est conduite, ce résultat relèvera :

- soit de l'impôt sur le revenu
- soit de l'impôt sur les sociétés

Pour chacun de ces impôts, donnez l'assiette, les obligations déclaratives ainsi que le taux.

(3)

2. Vous créez votre entreprise. Pour ce faire, vous devez signer un bail commercial pour les locaux dans lesquels vous allez exercer votre activité. En tant que locataire, quelles clauses allez-vous négocier avec votre bailleur ?

(4)

3. Définition de la cessation des paiements - Distinction entre redressement judiciaire et liquidation judiciaire.

(2)

4. Différence entre apport en capital et apport en compte-courant d'une somme d'argent.

(1)

59

II. 2ème partie

1. Quelles sont les conditions de validité d'une clause de non-concurrence ?

(3)

2. Différences entre faute grave et faute lourde ?

(1)

3. Quelles mentions doivent figurer dans la lettre de notification de licenciement économique pour être valable ?

(3)

4. Dans quels cas le logiciel élaboré par un salarié appartient-il à l'entreprise ?

(3)